



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 8 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le huit novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Garges-lès-Gonesse, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie, Salon d'Honneur, sis 8 place de l'Hôtel de Ville à Garges-lès-Gonesse, sous la présidence de Monsieur Benoit JIMENEZ, Maire.

Etaient présents : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY (arrivé à 19h20, point n°5, délibération n°CM-21-134), Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHTE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika, M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

Etaient représentés :

Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ
Mme Christine DIANÉ,
Mme MADDI Béatrice
Mme Buket TEK

pouvoir à Mme Gülseren EKICI
pouvoir à Mme Marie-Claude LALLIAUD
pouvoir à M. Samy DEBAH
pouvoir à M. Dean NGUYEN

M. Panhavuth HY a été désigné comme secrétaire de séance

POINT N°1 : Rapporteur Mme MORGADO.

OBJET : Attribution de subventions aux associations dans le cadre du dispositif : Ville Vie Vacances (VVV3) - Toussaint/Noël 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

▶ **AUTORISE** la Ville à verser, dans le cadre du Contrat de Ville, les subventions VVV3 (Toussaint/Noël) suivantes pour l'exercice 2021 :

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder aux démarches et signer les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

▶ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

Porteur	Désignation de l'action	Part Ville 2021
Espoir et création	95-2021-VVV3-GARGES-Green collect	250 €
Double Face	95-2021-VVV3-Garges-Atelier musée-La grande Galerie de l'évolution	200 €

POINT N°2 : Rapporteur M. ARRAJ.

OBJET : Approbation du projet familles 2021 - 2023 du Centre social et culturel du Village, avenant au projet social 2019-2023

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOU, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHTE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

▶ **APPROUVE** le projet familles 2021/2023,

► **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes en découlant.

POINT N°3 : Rapporteur Mme LANGLOIS.

OBJET : Versement d'une subvention communale à l'association Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) émergeant au Contrat de Ville, ligne « Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance » (FIPD)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 32 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOU, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHTE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

► **APPROUVE** le versement d'une subvention de 4 120 € à l'association CIDFF pour l'action « Permanence d'accès au droit et d'aide aux victimes »,

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

► **PRECISE** que le versement de ladite subvention sera conditionné à la réalisation effective de l'action présentée dans le cadre de l'appel à projets,

► **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POINT N°4 : Rapporteur M. VIRALDE.

OBJET : Versement d'une subvention à l'association OPPELIA-RIVAGE dans le cadre du dispositif : Mission Interministérielle de la Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

▶ **APPROUVE** le versement d'une subvention de 1 000 € à l'association OPPELIA-RIVAGE pour son projet « Permanence de prévention en Maison de la Justice et du Droit (MJD) pour jeunes auteurs d'Infraction à la Législation sur les Stupéfiants (ILS) »,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

▶ **PRECISE** que le versement de la subvention sera conditionné à la réalisation effective de l'action présentée dans le cadre de l'appel à projets,

▶ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POINT N°5 : Rapporteur Mme LETOURNEAU.

OBJET : Participation financière de la ville à l'emploi aidé du Centre social Les Doucettes dans le cadre de la Politique de la Ville

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

▶ **APPROUVE** le versement de la subvention à l'association Centre social « Les Doucettes » pour l'année 2021,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux démarches nécessaires et signer les actes permettant l'exécution de la présente décision,

▶ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

POINT N°6 : Rapporteur Mme DIANE.

OBJET : Demande de subvention dans le cadre du programme REACT-EU Axe 13 - OS n°26 « Soutien à la rénovation thermique »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

▶ **AUTORISE** la Ville de Garges-lès-Gonesse à répondre à l'Appel à Projets REACT-EU, objectif spécifique 26 : Soutien à la rénovation thermique,

▶ **APPROUVE** le plan de financement de cette opération comme suit :

DEPENSES				RECETTES		
POSTES DE DEPENSES			Montant HT	Co-financeurs	Taux de subvention	Montant
ETUDES	Tous les batiments communaux sauf les équipements culturels et sportifs	Audits énergétiques	85 000,00	REACT-EU (FEDER)	40%	508 466,52
				Auto-financement ville	59,76%	755 002,28
	Groupe scolaire LANGEVIN	Assistance à maîtrise d'ouvrage	45 000,00			
		Etudes préalables	25 000,00			
		Mission de maîtrise d'œuvre	675 000,00			
<i>Sous-total</i>		830 000,00				
TRAVAUX	Groupe scolaire Jean EFFEL	Requalification énergétique du Groupe Scolaire	420 000,00			
		<i>Sous-total</i>		420 000,00		
Frais de fonctionnement	Services de la mairie	<i>Frais de personnel</i>	11 712,00			
		<i>Frais généraux de la structure</i>	1 756,80			
		<i>Sous-total</i>		13 468,80		
TOTAL HT			1 263 468,80	TOTAL HT	100,00%	1 263 468,80

► **AUTORISE** Monsieur le Maire à rechercher les co-financements permettant de réduire la part d'auto-financement de la Ville,

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°7 : Rapporteur Mme DIANE.

OBJET : Demande de subvention dans le cadre du programme REACT-EU Axe 13 - OS n°27 « Soutien aux mobilités douces »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

► **AUTORISE** la Ville de Garges-lès-Gonesse à répondre à l'Appel à Projets REACT-EU, objectif spécifique 27 : Soutien aux mobilités douces,

► **APPROUVE** le plan de financement de cette opération comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
INTITULE DES DEPENSES	MONTANT HT	Co-financeurs	MONTANT	%

Phase 1 : Elaboration du diagnostic du territoire communal	22 140,00	REACT-EU (FEDER)	9 994,00	20
Phase 2 : Elaboration du plan d'actions et de la programmation associée	27 840,00	Conseil Régional	24 990,00	50
		Auto-financement	14 996,00	30
TOTAL HT	49 980,00	TOTAL	49 980,00	100

► **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'accord de partenariat avec le Département du Val d'Oise, chef de file pour son territoire,

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°8 : Rapporteur M. ZINAOUI.

OBJET : Projet de révision du classement sonore ferroviaire proposé le 1^{er} avril 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

► **APPROUVE** le projet de révision du classement sonore ferroviaire proposé le 1^{er} avril 2021.

► **DECIDE** que la présente délibération sera adressée à Monsieur le préfet du Val-d'Oise.

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°9 : Rapporteur M. ZINAOUI.

OBJET : Communication du rapport annuel du SIGEIF au titre de l'année 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

► **PREND ACTE** du rapport annuel du SIGEIF pour l'activité Gaz, au titre de l'année 2020,

► **PRECISE** que ce rapport sera mis à la disposition du public.

POINT N°10 : Rapporteur M. ZINAOUI.

OBJET : Compétences des eaux pluviales - Fixation des attributions de compensation

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

▶ **APPROUVE** la fixation libre de l'attribution de compensation telle que proposée dans la délibération n°21.053 du 8 avril 2021 de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France ;

▶ **DIT** que la présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France ;

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°11 : Rapporteur M. BONHOMET.

OBJET : Mise en vente du pavillon sis 47, rue Marcel Bourgogne

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

► **APPROUVE** la mise en vente du pavillon sis 47, rue Marcel Bourgoigne, cadastré AV n°256, d'une surface habitable d'environ 102 m², aux meilleurs acquéreurs,

► **DIT** que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge des acquéreurs,

► **PRECISE** que la mise en vente de ce bien fera l'objet d'une annonce en ligne sur le site internet de la Ville de Garges-lès-Gonesse comportant les modalités de dépôt, et que les candidatures sont à envoyer sur l'adresse courriel urbanisme@villedegarges.com ou par courrier au 8, place de l'Hôtel de Ville, 95140 GARGES-LES-GONESSE.

POINT N°12 : Rapporteur Mme EKICI.

OBJET : Contrat de concession sous forme de Délégation de Service Public pour la gestion des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant « Les Doucettes » et « Plein Midi » - Attribution du contrat

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOU, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

► **APPROUVE** le choix de la société LA MAISON BLEUE pour assurer, en tant que Déléataire, la gestion des établissements d'accueil du jeune enfant « Les Doucettes » et « Plein Midi » à Garges-lès-Gonesse,

► **APPROUVE** le contrat de délégation de service public et ses annexes, sous forme d'affermage, relatif à la gestion des établissements d'accueil du jeune enfant « Les Doucettes » et « Plein Midi » à Garges-lès-Gonesse pour une durée de cinq ans à

compter de la date qui sera indiquée dans le courrier de notification après sa transmission au contrôle de légalité,

▶ **APPROUVE** les termes du contrat selon lesquels la compensation globale sur la durée du contrat est égale à 1 042 569,00 € comme indiqué dans le tableau de bord des engagements contractuels, dans la partie compte d'exploitation prévisionnel.

▶ **ACCEPTE** le montant de la redevance d'occupation du domaine public prévue dans le contrat de délégation de service public (redevance d'occupation domaniale) fixée à 20 000,00 euros par an,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de délégation de service public, sous forme d'affermage, relatif à la gestion des établissements d'accueil du jeune enfant « Les Doucettes » et « Plein Midi » à Garges-lès-Gonesse et toutes les pièces et actes y afférents,

▶ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POINT N°13 : Rapporteur Mme EKICI.

OBJET : Marché n° 2019.102 - Construction d'un Pôle culturel à Garges-lès-Gonesse - Lot n° 9 « COURANT FORT / COURANT FAIBLE » - Modification de contrat n°10

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOU, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHTE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

▶ **APPROUVE** la modification de contrat n°10 au marché n° 2019.102 relatif aux travaux de courant fort/courant faible dans le cadre de la construction d'un Pôle culturel à Garges-lès-Gonesse pour un montant de 131 155,67 € HT, conformément au projet joint à la délibération,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette modification de contrat, ainsi que tout document y afférent avec la société CESA sise 37 route de Vaugirard à MEUDON (92190),

▶ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POINT N°14 : Rapporteur Mme EKICI.

OBJET : Approbation du principe et lancement de la procédure de passation d'un contrat de concession pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau de chaleur sur le territoire de Garges-lès-Gonesse

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux ont voté contre : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

▶ **APPROUVE** le principe de la délégation de service public pour assurer la conception, la réalisation et l'exploitation du réseau de chaleur sur le territoire de la Ville de Garges-lès-Gonesse,

▶ **APPROUVE** les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire, décrites dans le rapport ci-annexé,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la procédure de délégation de service public et prendre les actes nécessaires dans le cadre de cette procédure.

POINT N°15 : Rapporteur Mme EKICI.

OBJET : Protocole de résiliation amiable du bail commercial avec la société LA POSTE pour des locaux sis 9 place de l'Hôtel de Ville (centre de tri postal)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel

LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOU, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

► **APPROUVE** le protocole ci-annexé de résiliation amiable avec la société LA POSTE du bail commercial comprenant une indemnité à hauteur de 15 593,04 € pour la restitution des locaux du centre de tri postal sis 9 place de l'Hôtel de Ville à Garges-lès-Gonesse,

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ainsi que tous documents ou actes y afférents.

POINT N°16 : Rapporteur M. le Maire.

OBJET : Garantie totale d'emprunt de la Commune à la SA d'HLM IMMOBILIERE 3F pour la construction de 48 logements collectifs - Programme 3697L rue Jean Baptiste Corot - Contrat de prêt n°123394

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoît JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOU, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

► **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement du prêt d'un montant total de 6 694 000 euros, souscrit par la SA HLM IMMOBILIERE 3F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 123394, constitué des lignes de prêt (6) n° 5415325, 5415324, 5415322, 5415323, 5415320, et 5415321.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Les caractéristiques de la ligne de prêt n°5415325, objet du présent emprunt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Montant de la ligne de prêt	2 433 000 euros
Caractéristiques	PLAI
Durée de préfinancement	24 mois
Index	Livret A
Marge	-0.2%
Durée d'amortissement	40 ans
Taux d'intérêt	0.3%
Base de calcul des intérêts	30/360
Taux de progressivité de l'échéance	-0.5%
Périodicité des échéances	Annuelle

Les caractéristiques de la ligne de prêt n°5415324, objet du présent emprunt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Montant de la ligne de prêt	951 000 euros
Caractéristiques	PLAI Foncier
Durée de préfinancement	24 mois
Index	Livret A
Marge	+0.12%
Durée d'amortissement	60 ans
Taux d'intérêt	0.62%
Base de calcul des intérêts	30/360
Taux de progressivité de l'échéance	-0.5%
Périodicité des échéances	Annuelle

Les caractéristiques de la ligne de prêt n°5415322, objet du présent emprunt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Montant de la ligne de prêt	1 601 000 euros
Caractéristiques	PLUS
Durée de préfinancement	24 mois
Index	Livret A
Marge	+0.60%
Durée d'amortissement	40 ans
Taux d'intérêt	1.1%
Base de calcul des intérêts	30/360

Taux de progressivité de l'échéance	-0.5%
Périodicité des échéances	Annuelle

Les caractéristiques de la ligne de prêt n°5415323, objet du présent emprunt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Montant de la ligne de prêt	629 000 euros
Caractéristiques	PLUS Foncier
Durée de préfinancement	24 mois
Index	Livret A
Marge	+0.12%
Durée d'amortissement	60 ans
Taux d'intérêt	0.62%
Base de calcul des intérêts	30/360
Taux de progressivité de l'échéance	-0.5%
Périodicité des échéances	Annuelle

Les caractéristiques de la ligne de prêt n°5415320, objet du présent emprunt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Montant de la ligne de prêt	675 000 euros
Caractéristiques	Prêt Booster
Durée de préfinancement	12 mois
Index	Taux fixe
Durée d'amortissement	30 ans
Taux d'intérêt	1.02%
Base de calcul des intérêts	30/360
Périodicité des échéances	Annuelle

Les caractéristiques de la ligne de prêt n°5415321, objet du présent emprunt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Montant de la ligne de prêt	405 000 euros
Caractéristiques	PHB
Durée d'amortissement de la ligne	40 ans
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	20 ans
Index	Taux fixe
Taux d'intérêt	0%
Phase d'amortissement 2	
Durée d'amortissement	20 ans
Index	Taux fixe
Taux d'intérêt	0%
Base de calcul des intérêts	30/360
Périodicité des échéances	Annuelle

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt, jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

▶ **S'ENGAGE** pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer la convention annexée à la présente délibération.

POINT N°17 : Rapporteur Mme LESUR.

OBJET : Garantie totale d'emprunt de la Commune à la SA d'HLM IMMOBILIERE 3F pour la construction de 48 logements collectifs - Programme 3697L rue Jean Baptiste Corot - Contrat de prêt n°123455

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

▶ **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement du prêt d'un montant total de 556 000 euros, souscrit par la SA HLM IMMOBILIERE 3F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 123455, constitué des lignes de prêt n° 5431519, 5431517, 5431516 et 543518.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération

Les caractéristiques de la ligne de prêt n°5431519, objet du présent emprunt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Montant de la ligne de prêt	164 000 euros
Caractéristiques	CPLS
Durée de préfinancement	24 mois
Index	Livret A
Marge	+1.11%
Durée d'amortissement	40 ans
Taux d'intérêt	1.61%
Base de calcul des intérêts	30/360
Taux de progressivité de l'échéance	-0.5%
Périodicité des échéances	Annuelle

Les caractéristiques de la ligne de prêt n°5431517, objet du présent emprunt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Montant de la ligne de prêt	320 000 euros
Caractéristiques	PLSDD 2019
Durée de préfinancement	24 mois
Index	Livret A
Marge	+1.11%
Durée d'amortissement	40 ans
Taux d'intérêt	1.61%
Base de calcul des intérêts	30/360
Taux de progressivité de l'échéance	-0.5%
Périodicité des échéances	Annuelle

Les caractéristiques de la ligne de prêt n°54315176, objet du présent emprunt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Montant de la ligne de prêt	45 000 euros
Caractéristiques	Prêt Booster
Durée de préfinancement	12 mois
Index	Taux fixe
Durée d'amortissement	30 ans
Taux d'intérêt	1.02%
Base de calcul des intérêts	30/360
Périodicité des échéances	Annuelle

Les caractéristiques de la ligne de prêt n°5431518, objet du présent emprunt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Montant de la ligne de prêt	27 000 euros
Caractéristiques	PHB
Durée d'amortissement de la ligne	40 ans
Phase d'amortissement 1	
Durée du différé d'amortissement	20 ans

Index	Taux fixe
Taux d'intérêt	0 %
Phase d'amortissement 2	
Durée d'amortissement	20 ans
Index	Livret A
Marge	+0.60%
Taux d'intérêt	1.1%
Base de calcul des intérêts	30/360
Périodicité des échéances	Annuelle

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

► **S'ENGAGE** pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

► **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer la convention annexée à la présente délibération.

POINT N°18 : Rapporteur M. le Maire.

OBJET : Approbation du rapport Politique de la Ville de Garges-lès-Gonesse au titre de l'année 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

► **PREND ACTE** du rapport de la Politique de la Ville au titre de l'année 2020 de la Commune de Garges-lès-Gonesse.

POINT N°19 : Rapporteur M. le Maire.

OBJET : Participation financière de la ville auprès de l'association Djibson Futsal pour le recrutement d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences (PEC) dans le cadre des bataillons de la prévention

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOU, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG,

Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux ont voté contre : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

▶ **APPROUVE** le versement d'une subvention de 3 000 euros pour une année à l'association Djibson Futsal sur présentation du contrat de travail signé,

▶ **APPROUVE** les versements trimestriels du reste à charge du contrat Parcours Emploi Compétence après aide de l'Etat et sur justificatifs d'un relevé trimestriel du reste à charge jusqu'à une aide maximale de 12 500 euros sur une année,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux démarches nécessaires et signer les actes permettant l'exécution de la présente décision,

▶ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

POINT N°20 : Rapporteur M. le Maire.

OBJET : Avis sur le projet de Schéma pluriannuel de mutualisation de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

▶ **REND** un avis défavorable sur le projet de Schéma de mutualisation des services entre la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) et ses communes membres, en ce qu'il ne prévoit pas la sortie de la commune de Garges-lès-Gonesse du service mutualisé concernant la vidéoprotection d'ici au 31 décembre 2023.

▶ **DEMANDE** à la CARPF une modification dudit Schéma de mutualisation en ce sens,

▶ **INDIQUE** que la commune de Garges-lès-Gonesse ne sera tenue par aucun nouvel engagement ni aucune nouvelle compensation de charge territoriale concernant le service mutualisé de vidéoprotection au-delà de l'échéance mentionnée ci-avant.

POINT N°21 : Rapporteur M. le Maire.

OBJET : Avenants à la convention de prestations de services liée à la gestion du Centre de Supervision Urbain Intercommunal (CSUI) par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

▶ **APPROUVE** l'avenant n°2 à la convention de prestations de services entre la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) et les communes d'Arnouville, de Garges-lès-Gonesse, de Sarcelles, de Villiers-le-Bel, pour la gestion mutualisée du dispositif de vidéoprotection intercommunal,

▶ **APPROUVE** le projet d'avenant n°3 à ladite convention de prestations de services tel qu'annexé à la présente délibération,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant habilité à les signer ainsi que tous actes ou documents y afférents.

POINT N°22 : Rapporteur M. le Maire

OBJET : Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupé d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

▶ **DECIDE** de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) va engager début 2022 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

▶ **PREND ACTE** que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1er janvier 2023.

POINT N°23 : Rapporteur M. le Maire

OBJET : Créations de postes au tableau des effectifs de la Ville au 1^{er} octobre 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOU, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

▶ **APPROUVE** la création et la suppression des emplois permanents présentés dans les tableaux joints à la présente délibération, selon les conditions statutaires et de niveau de diplômes présentées pour chacun d'eux,

▶ **DIT** qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires pour ces postes, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base de l'article mentionné dans le tableau annexe pour chacun des postes en question,

▶ **DETERMINE** le niveau de rémunération de ces postes par référence à la grille indiciaire du grade sur lequel ils sont créés, avec application des normes de régime indemnitaire déterminés par les groupes de fonction auxquels ils appartiennent,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

▶ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

POINT N°24 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Décision modificative n°2

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOU, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC,

M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

► **ADOPTE** la Décision Modificative n°2 pour le Budget Principal 2021 de la Ville comme suit :

Section de fonctionnement			Dépenses	Recettes
Chapitre	Nature	Libellé	Montant en euros	Montant en euros
011	6042	Charges à caractère général	- 644 748,63 €	
65	6574	Subventions de fonctionnement versées	+ 170 000,00 €	
023	023	Virement à la section d'investissement	+ 1 683 367,47 €	
73	73212	Dotation de solidarité communautaire		+ 984 210,00 €
74	74718	Participations Etat - autres		+ 120 000,00 €
74	7478	Participations autres organismes		+ 125 821,84 €
74	748313	Dotation de compensation de la réforme de la TP		- 21 413,00 €
		Total	1 208 618,84 €	1 208 618,84 €

Section d'investissement			Dépenses	Recettes
		Libellé	Montant en euros	Montant en euros
21	21311	Immobilisations corporelles	- 42 429,02 €	
21	21312	Immobilisations corporelles	- 127 142,81 €	
21	21318	Immobilisations corporelles	- 158 920,00 €	
21	2135	Immobilisations corporelles	- 766 243,93 €	

21	2184	Immobilisations corporelles	+ 180 000,00 €	
21	2188	Immobilisations corporelles	+ 30 000,00 €	
13	1321	Subventions d'investissement notifiées		+ 182 000,00 €
13	1328	Subventions d'investissement notifiées		+ 156 250,00 €
16	1641	Emprunts		- 2 906 353,23 €
021	021	Virement de la section d'investissement		+ 1 683 367,47 €
		Total	- 884 735,76 €	- 884 735,76 €

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer les démarches et signer tout acte nécessaire à l'exécution de cette décision.

POINT N°25 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'année 2022 et approbation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) pour l'année 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine ELBOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOU, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANÉ selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI, Mme Marie-Thérèse LESUR, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHTE, Mme Yvette LANGLOIS, M. Mamady Saiba CAMARA, Mme HADJ-AHMED Malika.

10 Conseillers Municipaux ont voté contre : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY, M. Rettina RADJOU, M. Ali BELKADI, Mme Buket TEK selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Ayachi BENREHAB, Mme Béatrice NIAT.

► **PREND ACTE**, pour le budget Ville de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire en vue de l'exercice 2022,

► **APPROUVE** le Rapport d'Orientation Budgétaire joint en annexe à la présente délibération,

► **DIT** que le Rapport d'Orientation Budgétaire sera transmis au Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France dans un délai de 15 jours à compter de l'adoption de la présente délibération,

► **DIT** que le Rapport d'Orientation Budgétaire sera mis à disposition du public dans un délai de 15 jours à compter de l'adoption de la présente délibération.

Le Conseil Municipal prend fin à vingt heures et cinquante-trois minutes.

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie, en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Garges-lès-Gonesse, le 17 novembre 2021

Le Maire



Benoit JIMENEZ